

PRÉSENTATION DU SOCLE COMMUN

Le socle commun de connaissances et de compétences désigne un ensemble de connaissances et de compétences que les élèves doivent maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire pour poursuivre leur formation, construire leur avenir professionnel et réussir leur vie en société. Il a été instauré par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005.

[Mise en œuvre du socle commun dans la classe](#)

Ces vidéos témoignent de pratiques pédagogiques mettant en œuvre le socle commun de connaissances et de compétences. Enseignants, élèves et parents font part de leur point de vue sur l'enseignement par compétences.

[La maîtrise de la langue française](#)

Savoir lire, écrire et parler conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences. Chaque professeur et tous les membres de la communauté éducative doivent prendre part à cette mission prioritaire de l'institution scolaire.

[La pratique d'une langue vivante étrangère](#)

La communication en langue étrangère suppose la capacité de comprendre, de s'exprimer et d'interpréter des pensées, des sentiments et des faits à l'oral comme à l'écrit.

[Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique](#)

Cette compétence regroupe mathématiques, sciences physiques, chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie... Elle vise à donner aux élèves la culture scientifique nécessaire pour comprendre le monde comme l'environnement quotidien. Il s'agit aussi de développer la rigueur logique qui contribue au raisonnement scientifique.

[La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication](#)

Maîtriser les outils de l'informatique, du multimédia et de l'internet, c'est amener les élèves à utiliser de façon plus réfléchie et plus efficace les techniques numériques qui irriguent désormais tous les champs de notre société.

[La culture humaniste](#)

La culture humaniste contribue à la formation du jugement, du goût et de la sensibilité. Elle repose principalement sur la littérature, l'histoire, la géographie, l'éducation civique, les arts plastiques, l'éducation musicale ou encore l'histoire des arts.

[Les compétences sociales et civiques](#)

Il s'agit de mettre en place un véritable parcours civique de l'élève, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements dont le but est de favoriser une participation à la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits d'autrui, de refuser la violence.

[L'autonomie et l'initiative](#)

Il est essentiel que l'élève ait, d'une part, la possibilité de juger, agir et choisir en connaissance de cause, par lui-même et que, d'autre part, il manifeste la capacité à apprendre tout au long de sa vie et à réaliser des projets individuels ou collectifs.